

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du mardi 2 mars 2021.

La séance est ouverte à 18 h 00 sous la présidence de Monsieur Aymar DE CAMAS (Maire) de Cortevaix.

Présents : Madame Ghislaine ALLEX, Monsieur Aymar DE CAMAS, Monsieur Joffrey GALLAND, Madame Evelyne HEITZMANN, Madame Dominique LANZA, Monsieur Marcel MONTEL, Monsieur Claude RANQUE.

Absents excusés avec pouvoir : Madame COURTOIS Martine par Monsieur MONTEL Marcel, Monsieur LEGUA-HARDEL Ludovic par Madame ALLEX Ghislaine, Monsieur MERCIER Noë par Madame LANZA Dominique.

Absents : Madame FERNANDEZ Laëtitia.

Secrétaire de séance : Madame ALLEX Ghislaine.

Le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour.

Informations :

Mur des Fontaines à Mont

Le mur des Fontaines a été remonté par l'association Patrimoine de Charolles pour un montant de 5 500 €.

Avancée des travaux dans la cure

Les travaux de maçonnerie ont démarré début février par le percement d'ouvertures. (Entreprise THIMON de Tramayes).

A compter du 15/03/2021, l'entreprise GP Charpente de Cormatin commencera les travaux de couverture.

Une opération « bénévolat » a permis d'arracher du lierre sur les murs de l'Eglise et de la cure.

Obtention du prêt de 150.000 € auprès du C.A

Un prêt de 150 000 € a été souscrit auprès du Crédit Agricole au taux annuel de 0.34 % sur une durée de 15 ans. Les mensualités de remboursement seront de 854,88 €.

Un remboursement anticipé du prêt sera possible, dans ce cas des pénalités libératoires seront appliquées par l'organisme prêteur.

Bulletin municipal

La rédaction et diffusion d'un bulletin municipal est prévue pour fin mars/début avril.

Commission prévention – sécurité

3 groupes de travail se sont réunis en février (un sur chaque hameau) afin d'évaluer les travaux éventuels à réaliser et leur mode de financement. Des travaux sont à envisager pour la traversée de Confrançon et rue des muriers.

Commission bâtiments

Suite à la réunion du 11/03/2021, des devis seront sollicités auprès de 3 artisans pour la réfection de la toiture du local cantonnier en très mauvais état. Les entreprises GP charpente, Gressard et Daujean sont contactées.

Commission SIRTOM (Réunion du 23/02/2021)

Ghislaine Alex et Evelyne Heitzmann font un point sur cette réunion.

Présentation du débat d'orientation budgétaire pour 2021.

Adhésion du SIRTOM à un projet "accélérateur Economie circulaire" sur le volet "déchets du BTP" afin de mieux appréhender et expérimenter les nouvelles manières de concevoir et construire des bâtiments et infrastructures. Création d'une plateforme de réemploi des matériaux de construction.

Projet photovoltaïque sur le bâtiment du garage du SIRTOM.

Difficulté à valoriser le papier et le verre, conséquence, baisse des recettes du SIRTOM.

Il est constaté que 50 % des piles usagées collectées sont neuves.

Augmentation d'environ 6 % du taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2021).

Commission SPANC

Mr de Camas fait le point sur cette réunion ;

Budget SPANC en difficulté ;

Augmentation du tarif du contrôle des installation de 358 € à 385 €.

Les communes de Donzy le Pertuis et Blanot souhaitent intégrer le périmètre du SPANC.

Message du major SIMON de la brigade de gendarmerie de Saint Gengoux le National

Appel à la vigilance suite à des escroqueries par téléphone visant particulièrement les personnes âgées.

Délibérations :

1. DM 1 Assainissement (DE 2021 013)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-900.00	
61523	Entretien, réparations réseaux	900.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-500.00	
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	5840.00	
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	500.00	
2812 (040)	Agencements, aménagements de terrains	-5840.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

→ **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité.**

2. Transfert compétences R.N.U. Délibération votée trop tôt ; à reprendre entre le 1er avril et le 30 juin 2021 (info Préfecture).

3. Attribution entretien espaces verts 2021 (DE 2021 014)

Le Maire communique à l'assemblée délibérante les devis de 3 entreprises pour l'entretien annuel de la commune :

- MARTIN Parcs et jardins de Cormatin : 7 464,00 €
- LA FERME DE LA GUYE de Joncy : 9 998,00 €
- POTHIER CORSIN de Cluny : 9 480,00 €

Prestataire retenu : MARTIN

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

4. Renouvellement de la convention cadre du Centre de Gestion (DE 2021 015)

Au renouvellement de la convention cadre, une prestation optionnelle relative à la médecine de prévention a été ajoutée.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

5. Convention location terrain communale B 397 (DE 2021 016)

La parcelle B 397 de 586 m² sera louée à Mr HUP, moyennant un loyer annuel de 50 €. Location reconduite par tacite reconduction. Une convention de location sera rédigée à cet effet par la commune.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

6. Contrat de mise à disposition pour pâturage des parcelles communales C 623 et ZI 82, pelouses calcaires, parties clôturées à Mr LIODENOT

Dans le cadre du projet des Teppes et en concertation avec le Conservatoire de Bourgogne, les parcelles C 623 de 1 ha 73 ares et ZI de 25 ares seront mises à la disposition de Mr Sylvain LIODENOT domicilié à Ameugny, à titre gratuit.

En contre partie Mr Liodenot devra respecter certaines contraintes environnementales (ex troupeau indemne de brucellose, pas d'utilisation de produit phytosanitaire, activité pastorale uniquement de mars à décembre, etc...)

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

Questions diverses

Questions de Ghislaine Allex

- Demande au Maire des précisions sur la responsabilité des bénévoles qui interviennent dans la cure, alors que le chantier est interdit au public.
 - Mr le Maire précise qu'il a autorisé par écrit ces bénévoles à être présents sur le chantier.
- A-t-on des nouvelles des demandes de subventions ?
 - Réponse de Marcel Montel : demandes toujours en attente
- Problème des jours et horaires des réunions de conseils parfois incompatibles avec l'emploi du temps des conseillers toujours en activité.
 - Mr le Maire propose de convoquer la prochaine réunion du conseil à 20 h ; prochaine réunion prévue fin mars / début avril.

La séance est levée à 19h10

Remarques, observations, commentaires

Emargements des personnes présentes

